



Communiqué de Presse

Paris, le 30 septembre 2010

Le Conseil d'Administration de l'Agence du Service Civique fixe le cadre des actions à mener d'ici la fin de l'année 2010

Aujourd'hui, s'est tenu le troisième Conseil d'Administration de l'Agence du Service Civique présidé par Martin Hirsch et qui compte des membres ayant contribué à l'émergence de l'Agence comme Luc Ferry, Jacques Godfrain, Marie Trelle-Kane, des représentants du Ministère chargé de la Jeunesse et des solidarités actives, de l'Acse, de l'INJEP et de France Volontaires.

Lors de cette séance, un point d'étape -depuis l'installation de l'Agence en mai dernier par Marc-Philippe Daubresse, ministre de la Jeunesse et des Solidarités Actives - a été établi et les axes de travail pour les prochains mois ont été débattus.

Plus de 6 000 missions de Service Civique agréées

Au niveau national, 6 000 missions de Service Civique ont déjà été agréées, permettant ainsi aux structures qui l'ont demandé et obtenu d'accueillir des jeunes en Service Civique.

Le Conseil d'Administration a aujourd'hui voté la possibilité d'agréer, au total, au niveau national 7 000 missions de Service Civique. De plus, 3 000 agréments seront délivrés par les services de l'Etat au niveau régional.

D'ici le 31 décembre 2010, 10 000 missions auront ainsi été agréées tant au niveau national que régional.

Les groupes de travail du comité stratégique déjà opérationnels

Le comité stratégique de l'Agence du Service Civique, composé de représentants de structures d'accueil de jeunes en Service Civique et d'élus, a pour rôle de faire des recommandations sur la définition des orientations stratégiques et les missions prioritaires.

Dans ce cadre, cinq groupes de travail ont été constitués et se sont pour la majorité déjà réunis autour des thématiques suivantes :

- gouvernance, partenariats et évaluation ;
- formation civique et citoyenne, formation des tuteurs et valorisation ;
- international et Europe ;
- mixité sociale et diversité des publics ;
- participation des jeunes et communication.

Contacts Presse :

Cabinet du ministre de la Jeunesse et des Solidarités Actives : Karen Bornaghi – 01.73.03.40.16

Agence du Service Civique : Patrick Chanson - 01 40 45 97 14

Une campagne d'information à destination des jeunes « Le Service Civique : Le plus volontaire des engagements » engagée début Octobre

Construite autour de messages radio et de modules web, cette campagne a pour objectif essentiel le recrutement de jeunes en Service Civique.

Sur le web, des témoignages, différentes animations et des bannières seront visibles sur plus d'une quinzaine de supports comme Facebook, Youtube, Dailymotion, MSN, l'Etudiant, etc. à partir du 1^{er} Octobre 2010 et pour une durée de 8 semaines.

A la radio, un spot sera diffusé sur Fun radio, NRJ, Virgin, Skyrock, le Mouv et les radios indépendantes à partir du 5 Octobre 2010 et pendant deux semaines.

Pour cette campagne, qui met en avant la parole de jeunes en Service Civique, il a été fait appel à des volontaires engagés qui témoignent de leur propre expérience en mission.

La campagne invite à se rendre sur www.service-civique.gouv.fr, plateforme d'échange entre les jeunes souhaitant faire un Service Civique et les structures pouvant les accueillir.

A ce jour plus de 10 000 jeunes ont manifesté leur intérêt en s'inscrivant sur le site.

Un point sur les éléments budgétaires et financiers

Voté en mai dernier, le budget 2010 de l'Agence du Service Civique est fixé à ce jour à 26,3 Millions d'Euros.

Il comprend : 24,13 Millions d'Euros de crédits pour l'accueil et les indemnités de mission des jeunes en Service Civique et 1,7 Millions destinés au fonctionnement de l'Agence du Service Civique.